

COMMISSION DES AIDES FINANCIÈRES

RÉUNION DU 19 MAI 2022

Relevé de décisions

La Commission des aides financières (CAF) du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est réunie le 19 mai 2022 à ROZERIEULLES, sous la présidence de M. DEPAIX.

Le quorum étant atteint, M. DEPAIX ouvre la séance.

I. Approbation du projet de relevé de décisions de la séance du 3 mars 2022

Le relevé de décisions est adopté à l'unanimité.

M. MARCOS présente le déroulé de la séance.

II. Présentation générale de la séance

Le budget de l'année s'élève à 143 M €. La séance se caractérise par un montant total de 8 M € d'aides proposées pour 26 dossiers de regroupement comprenant 52 aides. Un petit lot qui s'explique par les lots DAE plus importants maintenant avec la délégation attribuée à M. HOELTZEL pour valider les aides directeur jusqu'à 120 000 €, et par un nombre limité de dossiers à maturité à ce stade de l'année.

La répartition des lignes est plutôt équilibrée entre l'ensemble des domaines.

Deux points sont à noter :

- 3,3 M € d'aides correspondent à des travaux inscrits aux PAOT (qui découlent du programme de mesures du SDAGE pour respecter les objectifs de la Directive Cadre sur l'eau),
- 2,3 M € d'aides sont rattachés à des contrats territoriaux eau et climat (CTEC ou des CIEC) déjà signés ou dont la signature est prévue très prochainement ou à des AMI.

M. MARCOS présente et commente le niveau de consommation du budget.

Le taux d'engagement global à la date de cette CAF représente 30 % du budget en intégrant les aides Directeur engagées au mois de mai.

Le détail des consommations par ligne est le suivant :

Domaine 2 :

- LP 11 (stations d'épuration des collectivités) et 12 (réseaux d'assainissement des collectivités) : 13 % et 29 %. La dynamique est donc toujours assez moyenne sur ces lignes programme.
- LP 15 (assistance technique à la dépollution) : 64 %

- LP 25 (eau potable) : taux de 21 %. La dynamique est moins forte que l'an dernier dans la mesure où la révision du programme a conduit à réduire de 20 points le taux de référence de opérations de lutte contre les fuites par exemple par rapport aux conditions du plan d'accélération.

Domaine 3 :

- LP 13 (lutte contre la pollution industrielle) : 33 %. Taux correct à ce stade de l'année
- LP 16 (gestion des eaux pluviales) : 30 %.
- LP 18 (lutte contre les pollutions d'origine agricole) : 20 %. Taux normal à ce stade de l'année, le plus gros des demandes étant attendu pour la fin de l'année.
- LP 21 (gestion quantitative de la ressource en eau) : 71 %. Toujours très dynamique depuis ces dernières années.
- LP 23 (protection de la ressource en eau, DUP, captages) : 40 %.
- LP 24 (restauration et gestion des milieux, habitats et écosystèmes) : 36 %. Dynamique également très élevée.

M. MARCOS présente les perspectives de prévisions :

Les demandes d'aide déjà reçues dans Rivage ainsi que les aides déjà instruites pour la prochaine CAF et le prochain lot DAE représentent une prévision ferme de consommation de l'ordre de 39 M€.

Les prévisions qui tiennent compte des intentions de dépôts de demande d'aide des maîtres d'ouvrage dans Rivage représentent 151 M€ d'engagement potentiel sur le reste de l'année 2022.

III. Aides financières : Examen des dossiers de demandes d'aides financières

M. MARCOS fait une présentation rapide des aides proposées à cette CAF.

IV. Dossiers spécifiques

M. GOETGHEBEUR présente **le projet de renaturation du ruisseau de la vallée par le SI du Contrat de Rivière Woigot – REG 2021-00789**

M. MICHEL, pour avoir contribué au projet lors de sa mise en œuvre, se souvient des difficultés rencontrées avec les élus locaux qui voulaient absolument un lac de loisirs à proximité de Briey et ne comprenaient pas les différents problèmes techniques notamment d'infiltration. M. GOETGHEBEUR répond qu'effectivement les travaux proposés dans le projet viennent de l'absence de mise en place d'assainissement à l'amont du lac lors de sa mise en œuvre, d'où une transformation en lagunage et non plus en lac de loisirs. Une fois la mise en place de l'assainissement, un programme de renaturation peut donc être proposé avec des installations de zones humides. Un curage du lac souhaité par les élus était trop coûteux.

M. REININGER précise que l'idée ambitieuse du départ n'a pas pu être réalisée faute d'achat possible des terrains. Pour ce genre de projet d'intérêt général, de la même façon qu'on exproprie dans le cadre des DUP, ne serait-il pas possible d'envisager, dans le cas où l'ambition est prouvée, démontrée et réalisable, d'aller plus loin ? M. GOETGHEBEUR répond que ce qui a été abandonné par les élus était de retravailler sur le lit en place et que le coût financier pour la démolition du béton était un frein à la réalisation du projet et la solution retenue dans le projet final est le mieux qu'on pouvait envisager en matière de rapport coût/efficacité.

Le projet est validé à l'unanimité.

M. GOETGHEBEUR présente **le projet d'inventaire des zones humides du SEV3 Nied – REG 2022-00476**

M. REININGER salue la démarche qui est porteuse d'espoir et qui est la voie à suivre.

M. MICHEL demande si des associations ou des commune désireuses d'étendre leur PLU, pourraient s'opposer au projet. M. GOETGHEBEUR précise que la démarche a été initiée il y a très longtemps et que les problématiques de dérèglements climatiques avec coulées de boues notamment ont permis la mobilisation des élus sur l'importance de ce volet zone humide et que les projets de lotissement sur les zones inondables ou de coulées de boues ont été abandonnés

M. HENRION précise que ce type de programme devrait également être accompagné vers l'éducation et notamment vers les écoles des villages environnants pour que les futures générations prennent conscience que l'eau est au centre de toutes les politiques à mettre en place. M. PELOUIN-HADRANE précise que le CTEC qui a été signé avec le Syndicat des 3 Nied contient un volet communication qui est précisément prévu pour cela mais que l'agence finance également des programmes prévus avec les écoles et cette année notamment sur le thème du changement climatique. M. GOETGHEBEUR précise que les techniciens rivière collaborent également sur le volet communication et notamment sur la réalisation de petits films qui montrent l'avant/après des travaux mis en œuvre. M. CHAFFAROD explique que l'agence a proposé aux EPCI signataire d'un contrat eau et climat de pouvoir organiser, sur la période 2022-2023, une ballade à énigmes sur leur territoire permettant au grand public (public cible : famille) de faire une randonnée pédestre de 5 à 7 km et à l'aide d'un carnet à énigme, de découvrir leur territoire et d'être sensibilisé aux enjeux importants qui le concerne. Un autre programme de sensibilisation aux enjeux liés à l'eau et aux changements climatiques est prévu par le biais de diffusion de programmes courts sur France télévision de mi-juin à mi-juillet.

Le projet est validé à l'unanimité.

M. MARCOS présente **le projet ARIANE pour la réduction des rejets d'azote d'ALSACHIMIE – REG 2022-00384**

M. MICHEL demande à quel groupe industriel appartient ALSACHIMIE. M. MARCOS répond qu'il appartient majoritairement à BASF, mais ce point est à vérifier.

M. REININGER se questionne sur le bienfondé du financement de cette réduction d'azote qui est du domaine de l'obligation réglementaire de l'exploitant. M. MARCOS répond que le 11^{ème} programme révisé a rendu éligibles les projets de réduction des pollutions classiques ne figurant pas au PAOT avec un taux d'aide réduit de 10% et que ce projet permet de réduire le flux journalier d'azote rejeté au Rhin de 300 Kg/j. Ce projet s'inscrit dans un effort de longue durée de l'industriel encadré par la DREAL avec un plan de d'investissement pluriannuel très lourd. Ce projet pourrait ainsi légitimer l'aide de l'agence (30 % d'aide) pour encourager ces travaux.

M. INGWILLER demande s'il n'y a pas une autre solution qui permettrait une diminution plus importante de l'azote rejetée que les 10 % prévus par ces travaux, mais si aucune solution existe il est bien entendu évident qu'il faut tout faire pour permettre cette diminution de 300 kg/j. M. REININGER souhaiterait que l'industriel prenne un engagement précis pour aller au-delà de cette diminution, voire au-delà de l'autorisation de rejet et conditionner l'aide de l'agence à cet engagement. M. DIETMANN partage l'avis de M. REININGER et s'abstient sur cette aide. M. BAUER précise qu'il ne serait pas bon de refuser l'aide à cet industriel qui manifeste une volonté d'améliorer les choses et propose de demander la position de la DREAL et de questionner l'industriel sur sa volonté d'action à long terme. M. DEPAIX propose donc de suspendre la décision d'aide en attendant les réponses aux questions posées qui seront apportées lors de la prochaine CAF de juillet.

le projet de désimperméabilisation des cours d'école de la commune de Fraize – REG 2022-00349
prévu à l'ordre du jour n'est pas présenté au vu de l'horaire.

V. Compte-rendu des décisions d'aides à l'investissement prises par le Directeur général

321 opérations représentant 7,2 M€ d'aides ont fait l'objet d'une décision d'aide directeur à l'investissement depuis la dernière réunion de la Commission des Aides Financières.

La Commission donne quitus au Directeur Général pour toutes les aides accordées dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil d'Administration.

L'ensemble des dossiers de cette séance est approuvé par la Commission des Aides Financières par l'adoption de la délibération n° 2022C02.

Le Président
de la Commission des Aides Financières,


Regis
DEPAIX

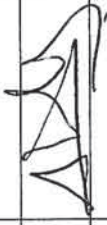
A digital signature stamp with a red wavy line. The text inside the stamp reads: "Signature numérique de Regis DEPAIX Date : 2022.07.07 16:16:20 +02'00'".

Signature
numérique de
Regis DEPAIX
Date : 2022.07.07
16:16:20 +02'00'

Régis DEPAIX

NB : *Le présent relevé de décisions sera mis à la disposition du public sur le site internet de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse après son approbation par la Commission des Aides Financières.*

Civilité	Nom	Prénom	Collège	Titre	Présent	Représenté par...	Donne pouvoir à	Pouvoirs	Reçoit pouvoir de	Reçoit pouvoir de	Emargement
			Usagers non économiques								
Mme	GENESSEAU	Valérie	Usagers non économiques	Membre du Conseil d'administration de France Nature Environnement Grand Est	EXCUSÉ		M. Daniel REININGER				
M.	MICHEL	Bernard	Usagers non économiques	Membre du Bureau national environnement CLCV	OUI						
M.	REININGER	Daniel	Usagers non économiques	Président d'Alsace Nature Vice-Président du Comité de bassin Rhin-Meuse Vice-Président de la Commission des Programmes	OUI			1	Mme Valérie GENESSEAU		
Mme	ARNOLD	Frédérique	Usagers économiques	Responsable qualité prévention environnement Papeteries du Rhin	OUI						<i>présente par visio</i>
M.	BAUER	Gilbert	Usagers économiques	Président de l'institut français des boissons de la brasserie et de la malterie Vice-Président du Comité de bassin Rhin-Meuse Vice-Président du Conseil d'administration de l'AERM Président de la Commission des Programmes	OUI			1	Mme Nathalie LEROY		
Mme	LEROY	Nathalie	Usagers économiques	Responsable Environnement - TOTAL PETROCHEMICALS France Présidente de la Commission Industrie de bassin	EXCUSÉ		M. Gilbert BAUER				
M.	PELLETIER	Jean-Luc	Usagers économiques	Président de la Chambre d'agriculture de la Meuse Président de la Commission Agricole de bassin	EXCUSÉ						

Civilité	Nom	Prénom	Collège	Titre	Présent	Représenté par...	Donne pouvoir à	Pouvoirs	Reçoit pouvoir de	Reçoit pouvoir de	Engagement
M.	GOURTAY	Blaise	État	Secrétaire général pour les affaires régionales Grand Est	EXCUSÉ						
M.	VANLAER	Hervé	État	Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est	EXCUSÉ	Aline LOMBARD					
Mme	BOSSY	Anne	État	Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est	EXCUSÉ	Jean-François QUÈRE					
Mme	CAYRÉ	Virginie	État	Directrice générale de l'agence régionale de santé Grand Est	EXCUSÉ	Nicolas REYNAUD					présent par US-10
M.	LALOË	Julien	Personnel	Représentant du personnel	OUI						présent par US-10

Membres présents ou représentés	12	Pouvoirs	3	Total	15/35
--	-----------	-----------------	----------	--------------	--------------



Réunion de la Commission des aides financières du 19 mai 2022 Feuille d'émargement (Autres participants et invités)

Civilité	Nom	Prénom	Collège	Titre	Présent	Représenté par...	Donne pouvoir à	Pouvoirs	Reçoit pouvoir de	Reçoit pouvoir de	Émargement
M.	GAILLARD	Claude	Autres participants et invités	Président du Comité de bassin Rhin-Meuse	EXCUSÉ						
M.	DINGREMONT	Benoît	Autres participants et invités	Chef de mission de contrôle général économique et financier	EXCUSÉ						
M.	LIARD	Stéphane	Autres participants et invités	Agent comptable	EXCUSÉ						
Mme	PORQUET FUSIER	Alexandra	Autres participants et invités	Représentante suppléante du personnel	OUI						
Mme	D'ALGUERRE	Sylvie	Autres participants et invités	Conseillère régionale Grand Est Première Adjointe au Maire de Chaumousey Présidente de la Commission Planification	EXCUSÉ						
Mme	VALENTIN	Sophie-Charlotte	Autres participants et invités	Directrice territoriale du Nord Est de Voies Navigables de France	EXCUSÉ	Aude MARTIN					présente par A.S.I.O
M.	BEMER	Dominique	Autres participants et invités	Directeur départemental des territoires des Vosges	EXCUSÉ						
M.	HOELTZEL	Marc	Autres participants et invités	Directeur général de l'Agence de l'eau	OUI						
M.	LEBLANC	Christophe	Autres participants et invités	Directeur général adjoint de l'Agence de l'eau	OUI						
Mme	MAUVEUX-THOMAS	Patricia	Autres participants et invités	Directrice de la Connaissance, Planification, Programme et Politiques d'interventions	OUI						
M.	MARCOS	Laurent	Autres participants et invités	Directeur des Aides et de l'Action territoriale	OUI						
M.	DECKER	François	Autres participants et invités	Responsable du service des redevances et de la fiscalité écologique	EXCUSÉ						
M.	LERT	Laurent	Autres participants et invités	Directeur des Ressources Humaines par intérim	EXCUSÉ						

Civilité	Nom	Prénom	Collège	Titre	Présent	Représenté par...	Donne pouvoir à	Pouvoirs	Reçoit pouvoir de	Reçoit pouvoir de	Émargement
M.	DIETRICH	Daniel	Autres participants et invités	Direction des Systèmes d'information - DSI Mission Administration de données	EXCUSÉ						
M.	PROPIN	Sébastien	Autres participants et invités	Chef du Service Programme et Politiques d'intervention	OUI						
Mme	FICHTER	Aude	Autres participants et invités	Chargée de mission Juridique et appui administratif	OUI						
Mme	CHAFFAROD	Florence	Autres participants et invités	Directrice déléguée de la Communication	OUI						
M	VAUTHIER	Jean-Marc	Autres participants et invités	Chef du Service Eau dans la Ville et Industrie	EXCUSÉ						
Mme	PELOUIN	Corinne	Autres participants et invités	Adjointe au Directeur des Aides et de l'Action Territoriale Cheffe du Pôle Coordination Territoriale	OUI						
M.	BOURMAUD	Davis	Autres participants et invités	Chargé de mission Coordination territoriale	EXCUSÉ						
Mme	CASTEJON	Isabelle	Autres participants et invités	Adjointe au Directeur des Recettes et des Finances Cheffe du Service Finances	EXCUSÉ						
M.	GOETGHEBEUR	Philippe	Autres participants et invités	Chef du service Eau et Espaces Naturels	OUI						
M.	LERT	Laurent	Autres participants et invités	Directeur des achats et du patrimoine	EXCUSÉ						
M.	GOFFIN	Hervé	Autres participants et invités	Adjoint /Chef du Service Comptable	EXCUSÉ						
			Membres présents ou représentés		12						